



Concours Tirs Extérieurs

Sélectifs aux Championnats de France TAE DN et TAE DI



SAMEDI 25 & DIMANCHE 26 MAI 2024

Championnat départemental distances internationales de Seine-Saint-Denis
Concours ouvert aux archers des autres départements

STADE MARCEL CERDAN

170 avenue Jean Jaurès, 93500 PANTIN

G.P.S : Latitude : 48.911077 - Longitude : 2.400384

RN 2 Porte de la Villette - Métro : Fort d'Aubervilliers, ligne 7



Le terrain synthétique ne permet aucun piquage

HORAIRES

	Samedi			Dimanche	
	Matin	Midi	Après-midi	Matin	Midi
Ouverture du greffe	7 h 30	10h30	13H30	7 h 30	10h30
Début des tirs (3 volées d'essai)	8 h 30	11h30	14h30	8 h 30	11h30

INFORMATIONS PRATIQUES

Présentation de la licence avec photo ou d'un justificatif d'identité.

Rythme ABC par volées de 6 flèches – Ciblerie mousse

Blasons et distances selon catégories fédérales.

Contrôle du matériel pendant les volées d'essai.

Tenue des archers : Conforme au règlement.

Pour le TAE distances nationales, pas plus de 2 arcs à poulies par cible.



Restauration sur place tout au long du week-end

RECOMPENSES

Dimanche vers 15h00 pour le championnat départemental distances internationales du CD93

INSCRIPTIONS

Inscription en ligne : <https://tae-pantin.inscriptarc.fr/>

✉ concours.pantin@gmail.com , en cas de problème

Tarif unique : 10€ par départ

Toute annulation devra être signalée au moins 72h avant le début du concours pour être remboursée

Règlement par chèque à l'ordre de Compagnie d'Arc de Pantin à adresser à :
Sandrine MILLON, 19 avenue des Tilleuls, 93300 Aubervilliers